

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MITIS
VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 24-184 DÉCRÉTANT L'INSTALLATION
D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL DE LA PLACE DES MARRONNIERS**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Isabelle Dion, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 24-184 décrétant l'installation d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour le projet de développement résidentiel de la Place des Marronniers.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Ville situé au 138, rue Principale, Métis-sur-Mer, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet à l'adresse <https://www.ville.metis-sur-mer.qc.ca/>

DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, CE 15^e JOUR DU MOIS JUILLET DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



Isabelle Dion
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim
metissurmer@mitis.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Ville de Métis-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 15 juillet 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour de juillet de l'an deux mille vingt- quatre.



Isabelle Dion
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim
metissurmer@mitis.qc.ca